

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/07/2025 - 12339 - 2017 B 01514 - 833 157 613 - 2PCI

ARRIVE LE
25 JUL. 2025

GREFFE T.C.

Désignation de l'entreprise		2PCI					
Adresse de l'entreprise		203 RUE DU BERTILLET		73000 CHAMBERY			
SIRET		83315761300013					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
					Exercice N clos le 31/12/2024		
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	3499	074	3499	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	1690	086	1690	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	5189	098	5189	
	Total général (I + II)		110	5189	112	5189	
PASSIF					Exercice N NET		
					1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	5130	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	60	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)				132	341	
	Report à nouveau				134	(4218)	
	Résultat de l'exercice				136	2209	
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142	3522	
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169	1667	
	Comptes courants d'associés				173		
	Autres dettes				175		
	Produits constatés d'avance				174		
	Total III				176	1667	
Total général (I + II + III)					180	5189	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2PCI		Exercice N clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214	
			Services *	intracommunautaires	217		218	
							63457	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	63457	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	42796	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244		
	Rémunérations du personnel *					250	13409	
	Charges sociales (cf renvoi 380)					252	4653	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI)			255		254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259 260		262		
	Total des charges d'exploitation (II)						264	60858
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	2599	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	390	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	2209	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2209	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		390		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cplcs-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)			986	ZFU - TE (44 octies A)	987	342	
					JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)			127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)			991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quindecies A	181		
	ZFANG (44 quaterdecies)			345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	BUD (44 sexdecies)			992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346	350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	2599	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * 117:11			dont imputés sur le résultat :		360	2599	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2PCI							
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations de l'exercice		Dotations		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497				498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502				504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512				514		516	
	Constructions	520		522				524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532				534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542				544		546	
	Matériel de transport	550		552				554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562				564		566	
TOTAL		570		572				574		576	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2PCI	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et en cours	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Immobilisations incorporelles	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	5		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autres immobilisations corporelles	760	765	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		
TOTAL	770	775	780		
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	11711			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis				
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 Ter				
Déficits imputés	983	2599			
Déficits reportables	984	9112			
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870	9112			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	157
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

N° SIRET : 83315761300013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2PCI

ADRESSE (voie) : 203 rue du bertillet

CODE POSTAL : 73000

VILLE : CHAMBERY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	0	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	0

I	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
---	--

II	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
----	--

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant ☒

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

N° SIRET : 83315761300013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2PCI

ADRESSE (voie) : 203 rue du bertillet

CODE POSTAL : 73000

VILLE : CHAMBERY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0
--	---

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI action pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
2PCI			203 RUE DU BERTILLET		
SIRET	83315761300013		73000 CHAMBERY		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs
France ruralités revitalisation FRR, 44 quindecies A			Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art 44 quindecies
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé MACOMPTA.FR - www.macompta.fr		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
OGA/OMGA			Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné.			Date : Lieu		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire :		
Signature :					
Examen de conformité fiscale (ECF)		Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions								e
autres que celles								f
visées en (a), (b), (c) et								g
(d) ci-dessus (3)								h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)			
H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)
I	DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		0%	15%	19%
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

SAS 2 PCI

Menuiserie et isolation intérieure. Faux
plafonds

Pose de plaques de plâtre et de cloisons

Siret 833157613 00013 NACE 4332A

06 71 69 97 94

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 03/06/2025

Monsieur GHANNIOUI Ibrahim, demeurant 203 rue du BERTILLET 73000 CHAMBERY

Associé unique et Présidente de la société par action simplifiée unipersonnelle 2PCI.

A pris les décisions suivantes :

1. Approuve les comptes de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 faisant apparaitre un déficit de 5844 euros.
2. Décide de la conservation en réserve légale de 5% du capital social.
3. Décide qu'elle ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de présidente jusqu'au moins 31/12/2024.
4. Décide que le bénéfice 2209 € sera impacté sur le report à nouveau.
5. Aucune distribution n'a été faite au cours de l'exercice.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Chambéry, le 03 juin 2025

Entreprise 2PCI
Pose Plafond-Cloison-Isolation
203, rue du Bertillet
73000 Chambéry
Tél. 06 71 69 97 94
SIREN: 833 157 613 APE: 4332A

2PCI SAS Unipersonnelle au capital de 200 €.

SIRET 83315761300013 NACE 4332A

203 Rue du BERTILLET 73000 CHAMBERY